

DÉCLARATION DU RESPONSABLE ASSURANCE QUALITÉ EN PROTECTION INCENDIE



1. Informations sur l'objet

Bâtiment Neuf Bâtiment existant (transformation / rénovation)

Objet : Projet de création d'ouvertures en façades

Adresse :

Chemin de la Carrière 11 - 1884 Huémoz

NPA/Localité :

Maître de l'Ouvrage : Constantin Baraschi - Villars

N° Dossier ECA (si connu) :

CAMAC N° (si connu) : 199750 Bât. ECA / Parcelle : 1551 / 7493

2. Caractéristiques Générales

Hauteur totale du bâtiment (en m) : 8.10 Nb. de niveaux hors-sol : 2 Nb. de sous-sols : 1

Affectations du bâtiment : Dépôt - atelier

Dangers d'incendie particuliers:

Dossier 186/20 CAMAC 199750
Enquête publique
du 13.01.2021 au 11.02.2021

Degré d'assurance qualité attribué à l'ensemble du bâtiment : 1 2 3 4

Partie de bâtiment particulière / indépendante 1 2 3 4

3. Responsable Assurance Qualité

Entreprise : Christian Wittwer Architecte ETS Sàrl Adresse : Ch. du Château 17 - 1860 Aigle

Nom : Wittwer

Prénom : Christian

Téléphone : 079 224 97 28

Courriel : ww72@bluewin.ch

Responsabilité :

Totale Phase projet/planification Phase exécution / suivi des travaux

Qualification(s) / références:

- Figure sur la liste ECA-Vaud « Responsables Assurance Qualités niveaux 2 et 3 reconnus par l'ECA-Vaud pour la période transitoire 2015-2019 ».
- Spécialiste en protection incendie AEAI (Degré 2) N°HPI :
- Expert en protection incendie AEAI (Degrés 2 à 4) N°HPI :
- Profession en lien avec le domaine de la construction et/ou de la protection incendie (**valable uniquement en degré 1**); architecte, dessinateur projeteur, responsable de travaux, bureau technique,...
- Autres* : **justificatifs à fournir pour approbation de l'autorité**
Partenariat par un responsable reconnu (si oui préciser le nom):

Déclaration à transmettre à l'autorité compétente de police du feu (ECA ou Commune):

Par sa signature, le(la) soussigné(e) se déclare compétent(e) et disponible pour réaliser/suivre le concept de protection incendie conformément aux dispositions de l'article 4.1.3 de la DPI 11-15f "Assurance qualité en protection incendie" et atteste l'exactitude et la conformité des renseignements donnés.

Date : 11.12.2020

Signature :

*Cadre ci-dessous réservé à l'autorité compétente de police du feu ECA/Commune selon répartition de compétence

Validation de l'autorité : OUI NON

Si non; justification :

Date :

Nom et Visa :